



# Fiche signalétique

Date d'émission: 21/06/2018

ITW Insulation Systems s'attend à ce que vous lisiez et compreniez la totalité de la FS car elle contient de l'information importante. Nous nous attendons à ce que vous suiviez les précautions identifiées dans ce document, sauf si vos conditions d'utilisation justifient d'autres méthodes ou actions.

## 1. Identification du produit et de la société

### Nom du produit

Isolation rigide en polyisocyanurate TRYMER™ 2000XP

### Identification de la société

ITW Insulation Systems

1370 East 40<sup>th</sup> Street

Building 7, Suite 1

Houston, TX 77022-4101

États-Unis

Numéro pour information client: 1-800-231-1024

### Utilisations recommandées et restrictions

Isolation thermique pour utilisation industrielle et commerciale.

## 2. Identification des dangers

### Résumé des données critiques

**Couleur:** Havane**État physique:** Bloc**Odeur:** Inodore**Dangers posés par le produit:**

Peut émettre des fumées toxiques en cas d'incendie.

### Norme OSHA de communication des dangers

Ce produit n'est pas un « Produit chimique dangereux » comme défini par la Norme OSHA de communication des dangers, 29 CFR 1910.1200.

### Effets potentiels sur la santé

**Contact avec les yeux:** Le solide ou les poussières peuvent causer l'irritation ou l'endommagement de la cornée par action mécanique. Les fumées/vapeurs libérées pendant les opérations thermiques comme la coupe avec un fil chaud peuvent causer l'irritation des yeux.

**Contact avec la peau:** Essentiellement non irritant pour la peau. Blessure d'origine mécanique seulement.

**Absorption par la peau:** L'absorption par la peau est improbable du fait des propriétés physiques.

**Inhalation:** Les poussières peuvent causer l'irritation des voies respiratoires supérieures (nez et gorge). Les fumées et les poussières générées par les opérations de coupe ou de meulage peuvent causer l'irritation des voies respiratoires supérieures et des poumons. La concentration anticipée des agents de propulsion résultant d'une manutention correcte devrait être bien inférieure à celle qui cause des effets aigus sur la respiration et inférieures à celles des directives applicables aux expositions.

**Ingestion:** L'ingestion est peu probable du fait de l'état physique du produit. Très faible toxicité en cas d'ingestion. Aucun effet nuisible anticipé résultat de l'ingestion en petites quantités. Peut causer l'étouffement ou l'obstruction des voies digestives en cas d'ingestion.

### 3. Information sur la composition

Composant	N° CAS	Quantité
Polymère cellulaire rigide de polyisocyanurate modifié	Sans objet	≥ 85,0 %
Agent(s) de propulsion hydrocarbonés	Sans objet	≤ 10,0 %
Tris(1-chloro-2-propyl) phosphate	13674-84-5	≤ 5,0 %

### 4. Premiers soins

**Contact avec les yeux:** Rincer les yeux avec beaucoup d'eau; retirer les lentilles de contact après les premières 1 à 2 minutes, puis continuer à rincer pendant plusieurs minutes. Seuls des effets mécaniques sont anticipés. En cas d'effet, consulter un médecin, de préférence un ophtalmologiste.

**Contact avec la peau:** Consulter un médecin ou obtenir des secours d'urgence selon les besoins.

**Inhalation:** Amener la personne à l'air frais; en cas d'effet, consulter un médecin.

**Ingestion:** En cas d'ingestion, contacter un médecin. Peut causer une obstruction gastro-intestinale. Ne pas faire prendre de laxatif. Ne pas faire vomir, sauf si du personnel médical le stipule.

**Remarques à l'attention du médecin:** Pas d'antidote spécifique. Le traitement de l'exposition doit être axé sur le contrôle des symptômes et l'état clinique de la victime.

### 5. Mesures de lutte contre l'incendie

**Agent d'extinction:** Eau. Extincteurs à poudre sèche. Extincteurs à gaz carbonique.

**Procédures de lutte contre l'incendie:** Éloigner les personnes. Isoler l'incendie et refuser les entrées inutiles. Détremper avec de l'eau pour refroidir et empêcher la reprise du feu. Refroidir les environs avec de l'eau pour restreindre la zone du feu. De petits extincteurs à poudre sèche ou à gaz carbonique peuvent être utilisés sur les petits feux.

**Équipement de protection spécial pour les pompiers:** Porter un appareil de protection respiratoire autonome (APRA) et des vêtements de protection contre le feu (comprenant casque de pompier, veste, pantalon, bottes et gants). Si l'équipement de protection n'est pas disponible ou utilisé, combattre le feu à partir d'un endroit protégé ou à distance sécuritaire.

**Dangers d'incendie et d'explosion inhabituels:** Le stockage du produit dans des conteneurs fermés peut causer une atmosphère inflammable. La découpe, le meulage ou la coupe mécanique peut causer la formation de poussières. Pour réduire le risque d'explosion des poussières, ne pas laisser les poussières s'accumuler. L'explosion rapide d'une multitude de cellules comme cela peut se produire pendant le compactage des déchets du produit pour élimination libérera un agent d'expansion inflammable qui peut conduire à la formation d'une atmosphère inflammable dans un équipement mal ventilé. Ce produit contient un retardateur de flamme pour inhiber l'allumage accidentel par un petit feu. Cette mousse plastique est combustible et doit être protégée des flammes et des autres sources de chaleur. Pour plus d'information, contacter ITW Insulation Systems. De la fumée dense est libérée en cas de combustion sans suffisamment d'oxygène.

**Produits de combustion dangereux:** Pendant un incendie, la fumée peut contenir le matériau d'origine en plus des produits de combustion de composition variée qui peuvent être toxiques et/ou irritants. Les feux couvant ou déclarés génèrent du monoxyde de carbone, du dioxyde de carbone et du carbone. Les produits de combustion peuvent inclure de manière non exhaustive: Oxydes d'azote. Les produits de combustion peuvent inclure des traces de: Cyanure d'hydrogène. Halogénures d'hydrogène. Hydrocarbures aromatiques.

### 6. Mesures en cas de déversement accidentel

**Étapes à suivre en cas de fuite ou de déversement du produit:** Contenir le matériau déversé si possible. Recueillir dans des conteneurs adéquats correctement étiquetés. Voir Section 13, Considérations d'élimination, pour de l'information supplémentaire.

**Précautions personnelles:** Utiliser l'équipement de sécurité approprié. Pour plus d'information, voir Section 8, Contrôles de l'exposition et protection personnelle.

**Précautions environnementales:** Empêcher le produit de pénétrer dans le sol, les fossés, les égouts, les cours d'eau et/ou l'eau de surface. Voir Section 12, Information écologique.

## 7. Manutention et stockage

### Manutention générale

Ce matériau est combustible et ne doit pas être exposé aux flammes ou aux autres sources d'allumage. Voir Section 8, Contrôles de l'exposition et protection personnelle, de la FS. Ne pas fumer ou manipuler des flammes nues ou des sources d'allumage dans la zone de manutention et de stockage. Les méthodes de fabrication qui comprennent la coupe de ce produit peuvent libérer les agents d'expansion restant dans les cellules. Assurer une ventilation adéquate pour que les concentrations ponctuelles dans les zones de libération restent inférieures à la limite d'inflammabilité inférieure.

### Autres précautions

Un bon nettoyage de lieux et le contrôle des poussières sont nécessaires pour la manipulation sécuritaire de ce produit.

### Stockage

Stocker dans un endroit frais bien ventilé. Minimiser les sources d'allumage comme l'accumulation d'électricité statique, la chaleur, les étincelles ou les flammes. Des vapeurs inflammables peuvent s'accumuler dans certaines situations de stockage. En cours d'expédition, de stockage, d'installation et d'utilisation, ce matériau ne doit pas être exposé aux flammes ou aux autres sources d'allumage.

## 8. Contrôles de l'exposition et protection personnelle

### Limites d'exposition

Composant	Liste	Type	Valeur
Cyclopentane (8CI, 9CI)	ACGIH	TWA	600 ppm
Isopentane	ACGIH	TWA	600 ppm

La concentration anticipée des agents de propulsion résultant d'une manutention correcte devrait être bien inférieure à celle qui cause des effets aigus sur la respiration et inférieures à celles des directives applicables aux expositions.

### Protection personnelle

**Protection des yeux/du visage:** La protection des yeux ne devrait pas être nécessaire. Pour les opérations de fabrication, des lunettes de sécurité sont recommandées. En cas de possibilité d'exposition aux particules pouvant causer une gêne pour les yeux, porter des lunettes de protection contre les produits chimiques.

**Protection de la peau:** Aucune précaution autre que le port de vêtements propres couvrant le corps ne devrait être nécessaire.

**Protection des mains:** Utiliser des gants pour protéger les mains des blessures d'origine mécanique. Le choix des gants dépend de la tâche.

**Protection respiratoire:** Les concentrations dans l'atmosphère doivent être maintenues en dessous de celles des directives applicables aux expositions. Quand une protection respiratoire est obligatoire pour certaines opérations, utiliser un appareil respiratoire à purification d'air approuvé. Dans les atmosphères poussiéreuses ou les brouillards, utiliser un appareil respiratoire antiparticules approuvé. Les appareils respiratoires à purification d'air suivants devraient être efficaces: Filtre à particules.

**Ingestion:** Aucune précaution n'est nécessaire du fait des propriétés physiques du matériau.

### Contrôles physiques

**Ventilation:** Assurer une ventilation générale et/ou locale pour contrôler les concentrations dans l'air en dessous de celles des directives applicables aux expositions.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

État physique	Bloc
Couleur	Havane
Odeur	Inodore
Point éclair - Appareil à vase clos	Sans objet
Limites d'inflammabilité dans l'air	<b>Inférieure:</b> Sans objet <b>Supérieure:</b> Sans objet
Température d'auto-inflammation	490 °C (914 °F) ASTM D1929

<b>Pression de vapeur</b>	Sans objet
<b>Point d'ébullition (760 mm Hg)</b>	Sans objet
<b>Densité de vapeur (air = 1)</b>	Sans objet
<b>Densité (H<sub>2</sub>O = 1)</b>	0,02 - 0,05 <i>estimée</i>
<b>Point de congélation</b>	Sans objet
<b>Point de fusion</b>	>150 °C (>302 °F) <i>Estimé</i> , se décompose
<b>Solubilité dans l'eau (en poids)</b>	Insoluble dans l'eau
<b>pH</b>	Sans objet
<b>Viscosité cinématique</b>	Sans objet

## 10. Stabilité et réactivité

### Stabilité/Instabilité

Thermiquement stable aux températures d'utilisation typiques.

### Conditions à éviter

Éviter les températures supérieures à 150 °C (302 °F). L'exposition aux températures élevées peut causer la décomposition du produit. Éviter l'exposition aux rayons directs du soleil.

### Matériaux incompatibles

Éviter le contact avec les oxydants forts.

### Polymérisation dangereuse

N'a pas lieu.

### Décomposition thermique

Les produits de décomposition dépendent de la température, de l'air disponible et de la présence d'autres matériaux. Des gaz toxiques sont libérés pendant la décomposition.

## 11. Informations toxicologiques

### Toxicité en cas d'exposition répétée

Il n'est pas anticipé que l'exposition répétée aux poussières de ce matériau résulte en une toxicité systémique ou des lésions permanentes des poumons; cependant, l'exposition répétée peut causer des effets respiratoires moins sévères.

## 12. Information écologique

### Dégradation chimique

### Mouvement et distribution

Aucune bioconcentration n'est anticipée à cause du poids moléculaire relativement élevé (supérieur à 1000). Dans l'environnement terrestre, il est anticipé que le matériau restera dans le sol. Dans l'environnement aquatique, il est anticipé que le matériau flottera.

### Persistance et dégradabilité

La photodégradation en surface est anticipée du fait de l'exposition aux rayons du soleil. Aucune biodégradation appréciable n'est anticipée.

### Écotoxicité

Aucune toxicité aiguë pour les organismes aquatiques n'est anticipée.

## 13. Élimination

NE PAS JETER DANS LES ÉGOUTS, SUR LE SOL OU DANS UN PLAN D'EAU. Toutes les pratiques d'élimination doivent être conformes à toutes les lois et réglementations fédérales, provinciales et locales. Les réglementations peuvent varier en fonction de l'endroit. La caractérisation des déchets et la conformité aux lois applicables relèvent uniquement du générateur des déchets. ITW N'A AUCUN CONTROLE SUR LES PRACTIQUES DE GESTION OU LES PROCÉDÉS DE FABRICATION DES PARTIES MANIPULANT OU UTILISANT CE MATÉRIAU. L'INFORMATION PRÉSENTÉE AUX PRÉSETNES CONCERNE UNIQUEMENT LE PRODUIT TEL QU'EXPÉDIÉ DANS SA CONDITION PRÉVUE COMME DECRIT À LA SECTION: Information sur la composition. POUR LE PRODUIT INUTILISÉ ET NON CONTAMINÉ, les options préférées comprennent l'envoi à une décharge, un incinérateur ou un autre appareil de destruction thermique autorisé et muni d'un permis. Afin d'assister ses clients, ITW Insulation Systems peut fournir des ressources pour les aider à identifier les sociétés de gestion des déchets et les autres installations qui recyclent, retraitent ou gèrent les produits chimiques ou les matières plastiques et gèrent les futs usagés. Appeler le groupe Information clients d'ITW au 1-800-231-1024 pour plus d'information.

## 14. Transport

**DOT (non en vrac):**

Non réglementé

**DOT (en vrac):**

Non réglementé

**IMDG**

Non réglementé

**ICAO/IATA**

Non réglementé

*Cette information n'a pas pour but de communiquer toutes les exigences/informations opérationnelles ou réglementaires spécifiques à ce produit. De l'information supplémentaire sur les systèmes de transport sont disponibles auprès d'un représentant des ventes ou du service à la clientèle autorisé. L'organisation de transport est responsable du respect de toutes les lois, réglementations et règles applicables concernant le transport du matériau.*

## 15. Information réglementaire

**Norme OSHA de communication des dangers**

Ce produit n'est pas un « Produit chimique dangereux » comme défini par la Norme OSHA de communication des dangers, 29 CFR 1910.1200.

**Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA) Titre III (Emergency Planning and Community Right-to-Know Act de 1986) Sections 311 et 312**

Danger immédiat (aigu) pour la santé	Non
Danger retardé (chronique) pour la santé	Non
Risque d'incendie	Non
Danger réactif	Non
Danger présenté par une libération de pression soudaine	Non

**Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 Title III (Emergency Planning and Community Right-to-Know Act de 1986) Section 313**

À notre connaissance, ce produit ne contient pas de produits chimiques à des concentrations qui exigent leur signalement conformément à ce statut.

**Pennsylvania (Worker and Community Right-To-Know Act): Liste des substances dangereuses de Pennsylvanie et/ou Liste des substances dangereuses pour l'environnement de Pennsylvanie**

Les composants suivants du produit sont cités dans la Liste des substances dangereuses de Pennsylvanie et/ou la Liste des substances dangereuses pour l'environnement de Pennsylvanie et sont présents à des concentrations qui exigent leur signalement.

Composant	N° CAS	Quantité
Agent(s) de propulsion hydrocarbonés	Sans objet	≤ 10,0 %

**Pennsylvania (Worker and Community Right-To-Know Act): Liste des substances dangereuses spéciales de Pennsylvanie**

À notre connaissance, ce produit ne contient pas de produits chimiques à des concentrations qui exigent leur signalement conformément à ce statut.

**California Proposition 65 (Safe Drinking Water and Toxic Enforcement Act de 1986)**

Ce produit ne contient aucune substance listée connue par l'État de Californie comme étant cancérigène ou causant des anomalies congénitales ou d'autres problèmes de reproduction, à des concentrations qui exigent un avertissement conformément à ce statut.

**Toxic Substances Control Act (TSCA), 40 CFR 261**

Tous les composants de ce produit sont dans l'Inventaire du TSCA ou sont exempts des exigences de l'Inventaire du TSA conformément à 40 CFR 720.30

**CEPA - Liste intérieure des substances (LIS) du Canada**

Toutes les substances contenues dans ce produit sont indiquées sur la Liste intérieure des substances (LIS) du Canada ou n'ont pas à être indiquées.

## 16. Information supplémentaire

**Révision**

Date de révision: 21/06/2018

**Légende**

TWA	Moyenne pondérée dans le temps
ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists

*ITW Insulation Systems encourage fortement chaque client ou destinataire de cette FS à l'étudier soigneusement et à consulter les experts appropriés, selon les besoins ou comme nécessaire, pour se familiariser et comprendre les données contenues dans cette FS et les dangers éventuels associés au produit. L'information contenue aux présentes est fournie de bonne foi et est présumée être correcte à la date d'émission indiquée ci-dessus. Cependant, aucune garantie expresse ou tacite n'est donnée. Les exigences réglementaires sont sujettes à modification et peuvent varier en fonction de l'endroit. L'acheteur/utilisateur doit s'assurer que ses activités sont conformes à toutes les lois fédérales, provinciales ou locales. L'information présentée aux présentes ne concerne que le produit tel qu'expédié. Puisque les conditions d'utilisation du produit ne tombent pas sous le contrôle du fabricant, l'acheteur/utilisateur doit déterminer les conditions nécessaires pour l'utilisation sécuritaire de ce produit. Du fait de la prolifération des sources d'information comme les FS spécifiques aux fabricants, nous ne sommes pas et ne saurions être, responsables des FS obtenues à partir de sources autres que nous-mêmes. Si vous avez obtenu une FS à partir d'une autre source ou si vous n'êtes pas sûr que la FS que vous avez est la version actuelle, veuillez nous contacter pour obtenir la version la plus à jour.*